



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie

**Récépissé de déclaration de changement d'exploitant
n° UBDEO/ERC/23/129 en date du - 2 NOV. 2023
Société VASSE TRANSFERT sur la commune de Le Vieil Evreux**

Le préfet de l'Eure

VU

le Code de l'environnement et notamment son titre 1^{er} du livre V et notamment l'article R 512-68,

l'arrêté préfectoral du 18 avril 2005 autorisant la société GLAXOSMITHKLINE à exploiter les installations localisées 279 rue Ariane – ZAC du Long Buisson - Le Vieil-Evreux (27930).

CERTIFIE

Avoir reçu le 22 septembre 2023, l'extrait k-bis du 12 septembre 2023 pour la déclaration de changement d'exploitant par la société VASSE TRANSFERT dont le siège social est situé 29 rue Casimir Périer à BEZONS (95870) pour une installation exploitée sur la commune de Le Vieil-Evreux (27930) à l'adresse 279 rue Ariane-ZAC du Long Buisson.

ARTICLE 1 - CHANGEMENT D'EXPLOITANT

Ancien exploitant ou ancienne dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	SPHERE DISTRIBUTION
SIÈGE SOCIAL	6 rue Jack London - 44400 REZE
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	279 rue Ariane – ZAC du Long Buisson - Le Vieil-Evreux (27930)
SIRET ÉTABLISSEMENT	789 443 322 00068
PRESIDENTS	Olivier GUY et Frederic SCHRYVE

Nouvel exploitant ou nouvelle dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	VASSE TRANSFERT
SIÈGE SOCIAL	29 rue Casimir Périer - BEZONS (95870)
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	279 rue Ariane – ZAC du Long Buisson - Le Vieil-Evreux (27930)
SIRET ÉTABLISSEMENT	503 461 204 00094
DIRECTEUR	David VASSE

ARTICLE 2 - ARRÊTÉS APPLICABLES

Sont notamment applicables à l'établissement les prescriptions qui le concernent des textes cités ci-dessous.

Dates	Textes
18/04/05	Arrêté préfectoral du 18 avril 2005 autorisant la société GLAXOSMITHKLINE à exploiter les installations localisées 279 rue Ariane – ZAC du Long Buisson - Le Vieil-Evreux (27930).

Il est de la responsabilité de l'exploitant de se référer aux arrêtés ministériels en vigueur, relatifs aux prescriptions générales, applicables au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement de son activité.

Le préfet

Simon BABRE

